



# Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



## Procès-verbal

Séance du mardi 8 juin 2021 à 20h00

Réfectoire scolaire de la Planta, Chavannes-près-Renens

**Présences :** MM. CHAPPUIS Olivier, CLUSAN Franck, HUMMEL Friedhelm, MALATESTA Davide, NEHDI Adel, ROCHAT Alain, SIEBER Didier, KHAMLICHI Saïd, SCHAEFFLER Mathieu

Mmes FAVRE Oriella, HOFMANN Stefania, MERMINOD Anne, KOMSIYSKA SPASSOVA Anastassia, ZELENKOVA Magdalena, WILLI Corinne

**Excusés :** M. HELLE Benoît, Mmes GOLAZ Anne-Lise, MERMINOD Claudine, PERIANEZ Micaela

**Absent :**

**Procès-verbal :** Mme Martine Roberto

### **1. Accueil**

Mme Anne Merminod ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement (CE).

### **2. Appel - Liste de présence**

Conformément ci-dessus.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **4. Adoption du procès-verbal du mercredi 3 mars 2020**

Adopté à l'unanimité.

### **5. COVID : examens, promotion, nettoyage, etc**

Mme Merminod passe la parole à M. Sieber qui explique que les examens ont débuté le 7 juin, ils se passent normalement. Selon une décision cantonale le poids de ces examens compte pour 20% au lieu des 33% de ces dernières années.

Les choses n'ont pas changé depuis une année concernant les nettoyages : nettoyages des sols et des poignées de porte doivent être faits chaque jour, il faut toujours compter sur des

heures supplémentaires pour assurer la désinfection du bâtiment, des équipes supplémentaires doivent toujours assurer ce travail. L'obligation du port du masque est toujours en vigueur, la DGEO espère que les élèves n'en auront plus besoin à la rentrée.

L'organisation de promotions a été un gros dilemme car-on ne pouvait pas avoir plus de 100 personnes à l'intérieur, il a été décidé de les organiser comme l'année dernière par classe. Il y aura 7 mini-cérémonies le jeudi après-midi 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Il n'y a encore aucune information concernant les camps pour l'année scolaire 2021-2022.

## **6. *Reprise du projet LIFT***

Le projet a énormément souffert de la situation due au COVID.

Pour rappel ce sont des élèves qui à la base n'ont pas de réseau ou qui ont peu de chance de trouver une place d'apprentissage qui bénéficient de cet appui. Le projet les aide en leur trouvant une place de travail en dehors des heures d'école dans une entreprise, une commune ou administration. Au sein de l'établissement scolaire, deux enseignantes s'occupent de ces élèves pour leur apprendre à chercher une place et à se positionner par rapport à un emploi, etc.

La moitié des entreprises qui participaient à ce projet ont jeté l'éponge depuis une année.

Mme Mattei va prendre la place de Mme Ortega avec Mme Böggli pour relancer ce projet auprès des entreprises locales. Les communes de Chavannes et de St-Sulpice ont repris des élèves depuis le printemps 2021.

Du côté de la commune de St-Sulpice, la deuxième expérience s'est révélée positive.

Mme Merminod lance un appel, si quelqu'un connaît des entreprises qui seraient prêtes à prendre des jeunes, c'est volontiers, car c'est important de pouvoir continuer ce projet.

Du côté de la commune de Chavannes, un garçon a fait son stage au greffe et cela s'est très bien passé.

## **7. *Réorganisation scolaire***

Cela n'a pas beaucoup bougé durant cette période.

Il est important qu'on avance, St-Sulpice est touché par les 7-8. La question se pose de garder les 7-8 à St-Sulpice ou de tous les grouper dans le même collège à Chavannes.

Concernant le nombre d'établissement : il avait été proposé de faire 2 établissements primaires 1 à 6 et 2 établissements secondaires 7 à 11. Sur la durée c'était ok pour 15 ans. Malheureusement le canton a refusé cette proposition, voulant assurer la primarisation des 7-8P.

## **8. Remerciements**

Mme Merminod remercie tous les membres du conseil d'établissement en cette fin de législature.

Une boîte de chocolats de chez Pultau, à St-Sulpice, est offerte à chaque membre.

La commune de St-Sulpice offre un carton de vin à M. Sieber comme cadeau de départ.

## **9. Organisation de la prochaine législature**

Le futur municipal des écoles de Chavannes sera M. Jean Ceppi, M. Rochat va l'informer que la reprise de la présidence doit se faire par Chavannes, car le changement se fait à tour de rôle à chaque changement de législature.

## **10. Elections des représentants des parents**

Mme Merminod nous informe que nous avons la chance que le conseil d'établissement fasse partie des 35 établissements pilote pour le projet Quattro (un projet de soutien aux quart parents des CE du canton porté par l'Association vaudoise de parents d'élèves).

Mme Merminod demande si des parents se représentent. Personne ne souhaite se représenter.

M. Sieber informe qu'en 2016, les élections s'étaient tenues début octobre.

Mme Merminod doit rencontrer M. Jean Ceppi pour organiser les élections.

## **11. Divers et propositions individuelles**

M. Sieber se rend compte que tout le monde n'était peut-être pas au courant qu'il quittait au 1<sup>er</sup> août pour reprendre le poste d'adjoint direct de M. Valceschini à la DGEO. Un courrier partira avec les lettres d'enclassement.

Mme Willi remercie tout le monde car elle quitte le conseil d'établissement après 10 ans.

M. Chappuis demande quand les salles de gym de la Planta seront opérationnelle. M. Rochat répond que c'est prévu courant 2022.

Le projet a évolué depuis la mise à l'enquête avec des améliorations. Avec une salle de rythmique supplémentaire. Le mazout a été remplacé par le gaz. Des panneaux photovoltaïques seront mis en place.

M. Rochat annonce qu'il arrête sa carrière politique car il n'a pas été réélu. Il a eu beaucoup de plaisir à participer à ce conseil d'établissement. Il insiste sur l'importance de ce conseil d'établissement et ne manquera pas d'en informer son successeur.

M. Sieber remercie le conseil d'établissement pour la qualité et la sérénité des échanges. Il rappelle que le but, c'est de construire des projets ensemble.

M. Rochat parle du voilier et trouve dommage de ne pas avoir eu l'occasion de le voir naviguer à cause du COVID. M. Rochat transmettra le dossier à son successeur et M. Sieber fera pareil afin de pouvoir le mettre à l'eau. M. Clusan informe qu'il quitte l'établissement pour le collège de Begnins.

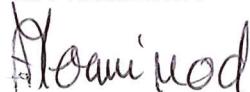
Mme Merminod remercie Mme Roberto pour son travail.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 20h50

Mme Anne Merminod remercie le Conseil d'établissement et souhaite bon vent à tout le monde.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire  
 primaire et secondaire  
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

La Présidente :



Anne Merminod

La Secrétaire :



Martine Roberto

Annexe : ment.